



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 21999

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le financement du Grenelle de l'environnement. Il souhaite connaître de façon très précise les subventions qui ont été accordées aux associations de protection de l'environnement à cette occasion.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a accordé des subventions à hauteur de 169 000 euros aux six associations figurant sur le tableau ci-dessous. Ces financements, de nature exceptionnelle, ont été accordés pour aider les associations qui en ont fait la demande, à faire face au surcroît d'activités occasionné par les travaux préparatoires aux réunions du Grenelle de l'environnement.

NOM STATUTAIRE de l'association	SIGLE	MONTANT
France nature environnement	FNE	75 000 EUR
Écologie sans frontière	ESF	30 000 EUR
Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme	FNH	25 000 EUR
Ligue pour protection des oiseaux	LPO	23 000 EUR
Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable	CFEEDD	10 000 EUR
Ligue Roc pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs	Ligue ROC	6 000 EUR

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21999

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3586

Réponse publiée le : 5 août 2008, page 6781